

N° de la séance : 5

PROCES VERBAL
de la séance du
Conseil d'Administration
du 28/05/2020

Membres absents excusés : R.Lagrave, I.Partaix, E.Tartas, C.Fargues, S.Dugué, E.Auzou et tous les représentants des élèves

Nombre de présents : 14

PROCES VERBAL	VOTE
<p>I- CONSEIL D'ADMINISTRATION</p> <p>Le quorum atteint, Mme La Proviseure ouvre la séance à 14h15 en remerciant toutes les personnes de leur présence et présente l'ordre du jour</p> <p>1-Adoption du PV de la séance du 13/02/2020</p> <p>Mise au vote</p> <p>2- Ordre du jour</p> <p>II- AFFAIRES FINANCIERES</p> <p><u>1/ Présentation du compte financier 2019</u></p> <p>Madame FLORIO, proviseur du lycée, donne la parole à Madame CARRERE, gestionnaire et Madame GOURGUES- GARRIDO Roselyne, agent comptable de l'établissement. Dans un premier temps Madame l'agent comptable explique ce qu'est le compte financier puis donne la parole à Madame la gestionnaire qui présente à l'aide d'un diaporama le compte rendu de l'ordonnateur avant de passer la parole à Madame l'agent comptable qui explique et commente les points essentiels du compte financier permettant</p>	<p>0 Contre</p> <p>0 Abstention</p> <p>Pour 14</p>

ainsi de rendre compte de la façon dont ont été exécutées les dépenses et recettes votées dans le budget définitif avant d'en affecter le résultat.

- Présentation des produits :

Prévisions de Produits	892 707.32 €
Produits réels	927 844.89 €
DBM	51 315.34 €

Origine des produits :

Origine	Pourcentage
Région Nouvelle-Aquitaine	22.06 %
Subventions d'Etat	39.25 %
Ressources propres de l'établissement (dont famille pour SRH)	34.15 %
Autres subventions	3.03 %
Taxe d'apprentissage	1.51 %

- Présentation des charges :

Prévisions de Charges	913 932.02 €
Charges réelles	916 412.01 €
Dépassement	2 479.99 €

Service	Charges nettes	Recettes	Crédits budgétaires non employés
Activité pédagogique	85 984.18 €	85 915.32 €	- 68.86 €
Vie de l'élève	214 987.58 €	214 987.58 €	- €
Administration et logistique	201 428.33 €	176 569.77 €	- 24 858.56 €
SRH	266 615.04 €	302 975.34 €	36 360.30 €
SBN	147 396.88 €	147 396.88 €	- €
Total			11 432.88 €

Le résultat se justifie par une forte augmentation de la viabilisation mais néanmoins des dépenses maîtrisées dans les services AP et ALO et pour le SRH par la recette conséquente liée à l'hébergement à l'internat des élèves garçons du CFA

Situation des stocks : - diminution du stock des denrées alimentaires : - 835.00 €

Valeur du patrimoine de l'établissement :

valeur des biens immobilisés : 809 283.47 €

valeur des amortissements : 731 058.76 €

valeur résiduelle au 31/12/2019 : 78 224.71 €

soit un taux de vétusté de 90.33 %

Acquisition immobilisations 2019	25 257.11 €	6 800.00 € (subventions REGION)
		16 843.11 € (fonds de roulement)
		1 614.00 € (Taxe d'apprentissage)

- Affectation Résultat 2019:

Service Général	- 24 927.42 €
Services spéciaux SRH	+ 36 360.30 €
Résultat 2018	+ 11 432.88 €

- Situation des réserves et du fonds de roulement :

Stock	2 954.83 €
Fonds de roulement	257 436.25 €
Besoin en fonds de roulement	- 81 310.07 €
Trésorerie fin 2019	338 746.32 €
Autonomie financière fin 2019	138 jours de fonctionnement

Madame Gourgues-Garrido, agent comptable, commente la situation financière du lycée :

Le fonds de roulement est positif et représente 138 jours de fonctionnement ce qui est un indicateur de bonne situation.

Le niveau des produits à recouvrer est de 13.51 % au 31 décembre 2019 mais une large part de ces sommes a été encaissée en début d'année 2020. Les créances remises au contentieux sont légèrement en hausse. Un gros travail de suivi est effectué par le service d'Intendance afin d'éviter aux familles les lourdeurs des procédures contentieuses.

La présentation du compte financier étant terminée Madame l'agent comptable propose aux membres du Conseil de passer aux votes :

Vote 1 : approbation du compte financier 2019

Vote 2 : affectation du résultat 2019 sur un compte unique de réserve

Madame FLORIO, proviseur, remercie Mme CARRERE, gestionnaire, et Madame GOURGUES-GARRIDO, agent comptable, et soumet la présentation au vote.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, le compte financier 2019.

Le conseil d'administration approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat 2019 sur un compte unique de réserve.

2/DBM

Madame CARRERE, gestionnaire, présente aux membres du CA :

DBM n° 4 pour information :

- Subvention de la région nouvelle aquitaine pour compléter la dépense pour l'acquisition d'un accès par biométrie au service de restauration : 2 828.00 €

- Subvention de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'électrification de la remontée des panneaux de basket du gymnase : 10 000 €

DBM n° 5 pour vote :

- virement entre service OPC vers AP pour le paiement des ordinateurs portables de la classe mobile : 7 617.06 €

- prélèvement sur le fonds de roulement pour :

- Aménagement d'un terrain de pétanque : 4 000.00 €
- Achat de cartes + étuis pour passage biométrie : 1 000.00 €

Vote pour à l'unanimité des membres présents.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

3/CONVENTIONS

3-1 UPPA -

Mme FLORIO, proviseur, demande l'autorisation de renouveler la convention avec l'UPPA pour l'utilisation du gymnase pour la pratique du badminton le lundi soir.

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

3-2 STADE MONTOIS Omnisports

Mme FLORIO, proviseur, demande l'autorisation de renouveler la convention avec la section volley-ball de l'omnisports du stade montois pour l'utilisation du gymnase les mardi, mercredi, jeudi et vendredi soirs ainsi que certains week-end en fonction du calendrier des rencontres sportives programmées.

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

3-3 Les Routes de l'Orientation

Monsieur ESPINASSE, DDFPT, présente ce que représente pour le lycée « les routes de l'orientation » et demande à renouveler la convention qui prendra effet au 1^{er} septembre 2020 et pour une durée de trois ans. L'établissement support de ce groupement est le lycée Charles Despiau de Mont de Marsan

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents

4/ Autorisation d'encaisser la participation des familles pour une sortie cinéma

Dans le cadre de l'opération « César des lycéens » 23 élèves de l'établissement ont pu se rendre à une séance de cinéma prise en charge en majorité par l'entraide et cinéma ainsi que le prestataire de la salle. Un reste à charge pour les familles s'élevait à 1 €.

Madame CARRERE, gestionnaire, demande aux membres du CA l'autorisation d'encaisser cette participation des familles.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

5/TARIF DE REMPLACEMENT CARTE ET ETUI CASSES ET/OU PERDUS

Dans le cadre de la mise en place d'un système de biométrie pour l'accès au self l'établissement a prévu de se doter de cartes d'accès ainsi que d'étuis de protection à destination des utilisateurs.

La 1^{ère} carte et le 1^{er} étui seront donnés gratuitement.

En cas de casse et/ou perte Madame CARRERE propose le tarif suivant pour le remplacement de l'élément perdu :

Carte d'accès au self 5 €

Etui de protection 1 €

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

III- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1 Règlement intérieur

Mme la Provisure présente les principales modifications du RI et donne la parole à Mme la CPE. Cette dernière explique certains points plus précisément. Une enseignante s'interroge sur la procédure à suivre en cas de captation d'images d'enseignant par les élèves au sein de l'établissement. Mme la Provisure rappelle que c'est à l'enseignant de porter plainte et non au lycée.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

2 Charte info

Mme la Provisure rappelle que la charte fera partie du Règlement Intérieur à part entière.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

3 Protocole sanitaire

Lecture des 3 protocoles et rappel des principales procédures. Mme la Provisure et la CPE apportent des précisions aux questions d'organisation posées par les enseignants.

0 Contre
0 Abstention
14 Pour

Le CA vote à l'unanimité des membres présents.

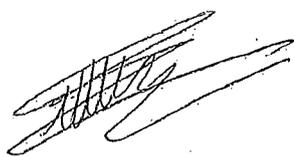
IV- INFORMATIONS DIVERSES

Mme la CPE informe les membres du Conseil de la remise au net des dossiers d'inscription et de réinscription.

Aucune question n'étant posée, Mme la Provisure clôt la séance à 16h15.

Exceptionnellement, il n'y aura pas de vin d'honneur en raison des conditions particulières liés au COVID 19.

Le secrétaire de séance :
KRAWCZYK Yves-François



Le président de séance :
Mme FLORIO



LE PRESIDENT ERICK ANS
Le Provisure
20005 MONT DE MARSAN